

# Cotisations

## Régime de Prévoyance complémentaire des Intérimaires NON CADRES

### au taux de cotisation REDUIT

Accord du 16 novembre 2018 et ses avenants

### ASSUJETTISSEMENT AU FORFAIT SOCIAL DE 8% ET A LA CSG / CRDS

Taux de cotisations afférents aux périodes d'emploi **du 1<sup>er</sup> Janvier au 31/12/2025**

Cotisations sur Tranche 1 (T1) des salaires		Part Employeur	Part Salarié
<b>TOTAL &lt; 414 H</b>	<b>0,86 %</b>	<b>0,460 %</b> dont <b>0,394 %</b> assujetti au forfait social de 8 % et à la CSG/RDS	<b>0,400 %</b>
<b>TOTAL &gt; 414 H</b>	<b>1,11 %</b>	<b>0,594 %</b> dont <b>0,468 %</b> assujetti au forfait social de 8 % et à la CSG/CRDS	<b>0,516 %</b>
Cotisations sur Tranche 2 (T2) des salaires		Part Employeur	Part Salarié
<b>TOTAL &lt; 414 H</b>	<b>0,73 %</b>	<b>0,391 %</b> dont <b>0,323 %</b> assujetti au forfait social de 8 % et à la CSG/RDS	<b>0,339 %</b>
<b>TOTAL &gt; 414 H</b>	<b>0,92 %</b>	<b>0,492 %</b> dont <b>0,383 %</b> assujetti au forfait social de 8% et à la CSG/CRDS	<b>0,428 %</b>

T1 (= TA) : fraction de salaire inférieure ou égale au PSS, -

T2 (= TB + TC) : fraction de salaire supérieure à la T1 et limitée à 8 PSS

PSS : Plafond de la Sécurité Sociale

**APICIL Prévoyance**, Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale, dont le siège social est situé 51 boulevard Marius Vivier Merle 69003 Lyon.

**KLESIA Prévoyance**, Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale, dont le siège social est situé 4 rue Georges Picquart, 75017 Paris.

**OCIRP** : Union d'Institutions de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale, dont le siège social est situé 17 rue de Marignan, 75008 Paris